Action des bailleurs multilatéraux en soutien à la Tunisie

1. **Les instances européennes**

***Union Européenne :***

L’UE a engagé depuis la révolution plus de 2 Mds€ de financement en faveur de la Tunisie – dont 1,3 Md€ sous la forme de dons. Sur la période 2014-2016, l’action de l’UE s’est inscrite dans le cadre d’un programme couvrant trois domaines d’intervention prioritaires : la mise en œuvre des réformes socio-économiques, le développement plus équilibré et durable dans l’ensemble des régions et enfin l’État de droit et la gouvernance. En 2016, plus de 250 M€ de financements nouveaux ont été engagés, majoritairement au titre de l’Instrument Européen de Voisinage (IEV – sous la forme de dons) : modernisation de l’administration publique tunisienne ; programme éducation, mobilité, recherche et innovation ; initiative pilote pour le développement local intégré ; programme de soutien au secteur de la santé ; etc. L’UE est également intervenue au travers d’autres instruments tels que la Facilité d’Investissement Voisinage (FIV) qui permet de compléter le prêt d’une institution financière européenne par une subvention (37 M€ engagés en 2016).

Un nouveau cadre unique d’appui 2017-2020 a été adopté en septembre 2017 portant l’engagement de l’UE à 300 M€ par an sous la forme de don dès 2017 : appui au commerce et à la compétitivité (90 M€) ; appui à la réforme fiscale, l'inclusion financière, et le développement de l'économie sociale et solidaire (70 M€) ; troisième phase du programme d’appui à la réforme de la justice (60 M€), objectif transition énergétique (50 M€) ; etc.

L’UE intervient également en Tunisie sous la forme de prêt avec un programme d’Assistance Macro-Financière (AMF) pour un montant total de 800 M€. Une première AMF a été adoptée par le Parlement Européen en 2014 pour un montant de 300 M€. Alors que cette première AMF n’a été entièrement décaissée qu’à l’été 2017, un nouveau prêt d’un montant de 500 M€ a été signé en avril 2017, à la demande de la Tunisie. Le versement d’une première tranche de 200 M€ a été effectué début octobre, les deuxième et troisième versements devant intervenir en 2018.

D’un point de vue commercial, l’UE a également offert un accès exceptionnel à l’huile d’olive tunisienne sur le marché européen (35 000 tonnes annuel jusqu’à fin 2017 s’ajoutant au 56 700 tonnes déjà prévu par l’accord d’association).

***Banque Européenne d’Investissement (BEI) :***

Avec un encours global supérieur à 4 Mds€, la BEI est très présente en Tunisie, axée sur le financement de projets dans les secteurs clefs de l’économie tunisienne tels que les infrastructures (énergie et transport), les PME (lignes de crédit et microfinance) et la rénovation urbaine. La BEI intervient presque exclusivement sous la forme de prêts concessionnels, avec des enveloppes en don modestes consacrées à de l’assistance technique ou du renforcement de capacités. Entre 2011 et 2016, la BEI a engagé pour 1,75 Md€ de financements nouveaux – dont 410 M€ d’engagements pour la seule année 2016.

Au cours de la conférence *Tunisie 2020* (novembre 2016), le Président de la BEI a annoncé un soutien pouvant aller jusqu’à 2,5 Mds€ d’ici à 2020. En 2017, conformément à cette ambition, la BEI a donc multiplié les engagements : financement de 165 M€ pour soutenir le projet de l’Autoroute du Centre (gouvernorats défavorisés de Kairouan et de Sidi Bouzid), ligne de crédit de 120 M€ à la Banque de l’Habitat pour faciliter l’accès au crédit des PME, financement de deux lignes ferroviaires dans le gouvernorat de Tunis pour 83 M€, prêt de 20 M€ au groupe d’électronique tunisien *One Tech* pour accélérer le développement de ses produits innovants, etc.

1. **Les instances internationales**

***Fonds Monétaire International (FMI) :***

Depuis la révolution, le FMI a engagé un premier programme d’aide pluriannuel (dit « Accord de confirmation »), sur la période 2013-2015, pour un montant total de 1,75 Mds$. Un second programme de « Mécanisme Elargi de Crédit » a été conclu en mai 2016 pour un montant de 2,9 Mds$ sur quatre ans. Ce programme est structuré autour de quatre axes : stabilisation macroéconomique, réforme des institutions publiques, réforme du secteur financier, amélioration de l’environnement des affaires.

La validation de la première revue du programme, qui conditionnait le versement de la seconde tranche (après un premier versement déclenché par l’adoption du programme), pour un montant de 315 M$ intervenu au mois de mai 2017. Suite à une nouvelle mission des services du FMI en décembre 2017, la conclusion de la seconde revue (préalable au troisième versement) a été conditionnée à la mise en œuvre d’un certain nombre « d’actions préalables » à très court terme.

***Banque Mondiale (BM) :***

Entre 2011 et 2016, la Banque Mondiale a engagé près de 5 Mds$ de financements en faveur de la Tunisie, principalement sous la forme de prêts. Elle a notamment engagé 770 M$ de nouveaux projets en 2016, contre 330 M$ en 2015.

Un nouveau cadre de partenariat a été approuvé en mai 2016, pour cinq ans. Ce cadre prévoit des engagements en prêt pouvant aller jusqu’à l’objectif très ambitieux de 5 Mds$ sur la période – la moitié sous la forme d’aide budgétaire et l’autre sous la forme d’aide projet. Il s’articule autour de trois axes : rétablissement d’un environnement favorable à la croissance économique et au développement du secteur privé, réduction des inégalités régionales et promotion de l’inclusion sociale. Dans ce nouveau cadre, en 2017 le BM a accordé : (i) un nouvel appui budgétaire destiné à soutenir la transformation du climat des affaires pour un montant de 500 M$ décaissé au mois de juillet ; (ii) plusieurs financements de projet pour un montant de 120 M$ : lutte contre le chômage des jeunes et pour la création d’emplois (60 M$), préservation de l’environnement (100 M$), etc.

La Société Financière Internationale (SFI), filiale de la BM dédiée au financement du secteur privé, a indiqué qu’elle souhaitait investir jusqu’à 300 M$ par an en Tunisie. En 2017, elle a accordé les financements suivants : centre financier aux entrepreneurs (780 k€), institution de microfinance Enda Tamweel (150 k€), banque commerciale Amen (100 k€) et au niveau régional, capitalisation du fonds *Maghreb Private Equity Fund IV LLC* pour 15 M€.

***Banque Africaine de Développement (BAD) :***

Alors que la BAD faisait face à des contraintes de risque prudentiel sur la Tunisie jusqu’en 2014, ce qui limitait ses capacités d’intervention (environ 80 M$ engagés en 2014), elle s’est désormais engagé pleinement, au point de faire de la Tunisie son 5ème plus gros emprunteur. En 2016, la BAD a ainsi engagé 680 M$ de financements nouveaux, faisant de la Tunisie le 4ième pays bénéficiaire derrière le Nigéria, l’Algérie et le Kenya. Cela comprend notamment deux prêts d’aide budgétaire visant à appuyer la modernisation du secteur financier (280 M$) et à réduire les disparités régionales en Tunisie (190 M$). La BAD détient fin 2016 un important portefeuille actif de projets, avec 43 opérations en cours dont un nombre important d’assistances technique, représentant un engagement financier total d’environ 1,8 Md$.

En mai 2017, la BAD a approuvé son document de stratégie 2017-2021 qui vise à accompagner la mise en œuvre du plan gouvernemental de développement 2016-2020 autour de deux piliers : (i) industrialisation et développement des chaines de valeur locales ; et (ii) amélioration de la qualité de vie des populations des régions prioritaires. Dans ce cadre, elle a engagé de nouveaux programmes d’envergure : projet d’appui à la connectivité routière dans le nord-est de la Tunisie (130 M$), projet d’appui au développement des compétences techniques et technologiques en Tunisie (90 M$), ligne de crédit en faveur d’une banque privée pour le financement des PME (65 M$), projet de valorisation des périmètres irrigués à travers le développement des chaines de valeur agricoles (40 M$), ligne de crédit en faveur d’une société de leasing (10 M$).

***Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) :***

La Tunisie a obtenu le statut de pays d’opération en Tunisie en 2013. Depuis, la BERD s’est engagée sur 24 projets, principalement dans les secteurs financiers (50% du portefeuille, via des lignes de crédit accordées à des établissements financiers tunisiens), énergétiques (26% de son portefeuille) et industriels (18%), pour un montant global de 375 M€, dont 75% dans le secteur privé. En novembre 2016, la BERD a annoncé au cours de la Conférence *Tunisie 2020* un investissement global potentiel de 650 M€ au cours des cinq prochaines années.

En 2017, la BERD a accordé à l’UIB et à l’UBCI (deux filiales de banques françaises – Société Générale et BNP Paribas) des prêt de respectivement 40 M€ et 30 M€ afin de renforcer leurs activités de financement des PME et favoriser le financement du commerce international de ces banques. Elle a également mis en en place un financement similaire auprès de la Banque de Tunisie, pour un montant de 50 M€. Elle a lancé un programme d’appui au secteur des Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) cofinancé avec l’UE, pour un montant global de 28 M€. La BERD participe en outre à hauteur de 66 M€ à un programme de réhabilitation du réseau sanitaire dans 35 villes du pays, en partenariat avec la BAD et le gouvernement tunisien (pour un montant global de 160 M€). Enfin, elle a accordé en décembre 2017 un prêt de 160 M€ à destination de la SNCFT pour financer une amélioration du réseau ferré dans le pays.

|  |
| --- |
| Clause de non-responsabilité - Le service économique s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.  |